

COMMUNIQUÉ



Renouvellement de l'Accord de Siège entre le Gouvernement du Bénin et la Fondation ReBin

Cotonou, le 7 avril 2025

Le Gouvernement de la République du Bénin et la Fondation ReBin ont procédé, ce lundi 7 avril 2025, au renouvellement de l'accord de siège liant les deux parties. Cet accord, signé pour une nouvelle période de cinq (5) ans, confirme la volonté commune de poursuivre une collaboration fructueuse au service du développement durable et de la transition écologique au Bénin.

La cérémonie officielle s'est tenue à Cotonou, en présence de représentants du Ministère des Affaires Étrangères, ainsi que de la Représentante Résidente de la Fondation ReBin au Bénin, Madame Pascaline Gbaguidi. Ce renouvellement marque une étape importante dans le renforcement du partenariat entre l'État béninois et les acteurs non étatiques œuvrant pour l'innovation environnementale, l'économie circulaire et l'inclusion sociale.

Depuis l'établissement de son siège au Bénin, la Fondation ReBin s'est illustrée par ses actions concrètes en matière de gestion durable des déchets, d'autonomisation des communautés locales et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ce nouvel accord permettra à la Fondation de poursuivre et d'amplifier ses initiatives, tout en bénéficiant du cadre juridique et institutionnel nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Le Gouvernement du Bénin réaffirme, à cette occasion, son engagement à soutenir les organisations partenaires qui contribuent au bien-être des populations et à la préservation de l'environnement.



Contact presse :

Fondation ReBin – Communication

☎ +229 0166420043 / +229 0196034185

✉ contact@rebin.ch

POUR PUBLICATION À 09:00 LE 8 AVRIL 2025